



Du 23 juin au 23 août 2014

Saint-Placide recherche :

AGENTS SECRETS ÉTÉ 2014...

PÉRIODE DE RECRUTEMENT À NE PAS MANQUER...

CLUB D'INVESTIGATION DES AVENTURIERS.

Pour information et inscription : 450 258-1780

Horaire de la bibliothèque

Du 20 juillet 2014 au samedi 2 août 2014 :

Dimanche et lundi : Fermé
 Mardi : 19 h à 21 h
 Mercredi et jeudi : Fermé
 Vendredi : 19 h à 21 h
 Samedi : 10 h à 14 h

Merci et bonnes vacances à tous !

Babillard des organismes

Date-heure	Activité	Endroit	Information
28 juillet au 8 août	Période d'inscription Association de hockey mineur du lac des Deux-Montagnes	Par la poste en utilisant le formulaire sur Internet www.ahmldm.com	450 472-2642
Mercredi 13 août	Les Bons Vivants de Saint-Placide organisent une sorti au Casino du Lac-Leamy de Gatineau	Départ à 13 h au stationnement de l'Église	Coût : 15 \$ Mme Huguette Jubinville 450-258-3522
Dès maintenant	Logement à louer 4 ½ immédiatement 543\$/mois, non chauffé	La Placidienne, OBNL	450-258-1990
Les dimanches en juillet et août	Les beaux dimanches à Saint-Placide 6 juillet, 11 h : Trio Kafeeehaus, musique classique viennoise 13 juillet, 11 h : Trio Fred Pauze, jazz 20 juillet, 11 h : Artiq session, «trad» d'ici et d'ailleurs 27 juillet, 11 h : Eclectic django, jazz manouche.	Au parc Adélaïde-Paquette et devant le lac des Deux-Montagnes En cas de pluie, les spectacles sont dans l'église	Cotisation volontaire artsetculturestplacide.com
En tout temps	Inscription pour devenir membre de la Coopérative de santé et de solidarité de Saint-Placide et des environs.		Demandez votre formulaire d'adhésion en contactant M. Guy Lalande (450) 258-4318 ou M. Pierre Arnaud (450) 479-6983 ou encore à la réception du bureau municipal de Saint-Placide.



L'INFORMATEUR

Le bulletin d'information de Saint-Placide

Juillet 2014



Nouveau jeu d'eau

Avec la belle température que nous connaissons depuis la fin des classes, le nouveau jeu d'eau situé au parc Cyrille-Lalande derrière le bureau municipal fait la joie des enfants.

Fier de cette récente construction suite à l'obtention d'une aide financière du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et du CLD MRC Deux-Montagne, le conseil municipal procédera à l'inauguration officielle de cet installation le 17 juillet à 14 h au parc Cyrille-Lalande en compagnie des enfants du camp.

Heures d'ouvertures du jeu d'eau dans le parc Cyrille-Lalande

Le jeu d'eau est en fonction entre 10 h et 20 h et la surveillance des enfants est requise pour leur sécurité.

Fermeture du bureau municipal

A l'occasion des vacances de la construction, le bureau municipal sera fermé à compter du 20 juillet jusqu'au 2 août inclusivement.

Deuxième versement de taxes municipales

La municipalité de Saint-Placide rappelle que le second versement de taxes municipales est échu depuis le 30 juin 2014. Les personnes n'ayant pas versé à temps le premier versement et/ou deuxième versement de taxes, seront déchues de leur droit de payer en trois versements et le solde entier deviendra exigible. De plus, une pénalité de 15 % et des intérêts seront applicables.

Le Conseil municipal a résolu le 7 juillet en assemblée ordinaire:

- De verser une somme de 100 \$ à TVBL afin de soutenir cet organisme dans son implication régionale;
- De nommer Mme Line Grenier, inspectrice municipale et en bâtiment, responsable de l'application du Règlement de contrôle intérimaire de la MRC de Deux-Montagnes;
- De féliciter toute l'équipe du COSS pour l'organisation de la Fête nationale ainsi que les organismes collaborateurs et nombreux bénévoles;
- Un avis de motion avec dispense de lecture a été donné par Mme la conseillère Brigitte DesRosiers qu'un règlement concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics applicable par la Sûreté du Québec remplaçant et abrogeant le Règlement 09-09-2002 concernant la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics et applicable par la Sûreté du Québec sera adopté à une séance ultérieure;
- De verser une somme de 100 \$ à la patrouille de secourisme « La Vagabonde » à titre de mesures compensatoires pour les frais encourus en matière de logistique et de soutien au fonctionnement d'une patrouille de type secourisme.

La prochaine réunion aura lieu le lundi 11 août 2014 à 20 h à la salle Jean-Paul-Carrières.



Nomination

Suite au départ de Monsieur Millette, la Municipalité a procédé à l'embauche de madame Line Grenier au Service de l'urbanisme et travaux publics. Madame Grenier est urbaniste de formation depuis 2004 et gestionnaire de projets depuis 2007. Elle possède huit (8) ans d'expérience dans le monde municipal et ce, autant en urbanisme qu'en

environnement. L'urbanisation, la qualité de l'environnement et le service aux citoyens sont ses principaux atouts. Nous souhaitons la bienvenue à madame Grenier !

Après un peu plus de onze (11) ans de loyaux services au Service de l'urbanisme de la Municipalité de Saint-Placide, Monsieur Jean-Claude Millette nous a quitté pour prendre une retraite bien méritée. Nous le remercions pour toutes ses années d'implications dans notre belle municipalité.

Nominations au CCU

Ayant un mandat d'évaluation de dossiers d'urbanisme, le CCU a apporté des changements au sein de la composition de ses membres en juin dernier.

Nous soulignons le départ de M. Pierre-Marie Lagier et le remercions pour sa participation. De plus, nous félicitons M. Louis Legault et M. Louis Richer pour leur réélection ainsi que M. Marco Deblois pour sa nouvelle nomination sur le comité d'urbanisme.

Voici les membres du comité 2014-2015 :

- Membre #1 : M. Marco Deblois
- Membre #2 : M. André Payeur
- Membre #3: M. Louis Richer
- Membre #4 : Mme Claudette Beaudin
- Membre #5 : M. Louis Legault
- Membre #6 : M. Pierre Laperle, Président

Conseillère déléguée : Mme Marie-Ève D'Amour
Secrétaire: Mme Line Grenier

Environnement

Comment prolonger la durée de vie de votre installation sanitaire ?

Les conseils qui aident à prolonger la durée de vie des installations sanitaires:

- Évitez de jeter du gras ou des graisses dans vos drains puisque ces derniers obstruent votre champ d'épuration et nuit à votre fosse septique;
- Le champ doit être exempt de toute circulation routière et entreposage de véhicule tel que bateau, vtt et autres;
- Les boues de votre fosse septique doit être vidangée à tous les deux (2) ans si le bâtiment est votre résidence permanente et au quatre (4) ans si vous avez un chalet qui est utilisé moins de cent quatre vingt (180) jours par année;
- Les broyeurs à déchets sont à proscrire.

Bref, traitez votre installation sanitaire avec soin et votre environnement sera meilleur !

Comment reconnaît-on un citoyen ÉCO-RESPONSABLE ?

Le citoyen ÉCORESPONSABLE applique ces règles :

- Il choisit des activités de loisir moins polluantes. Faire un tour de kayak plutôt que de bateau génère une grande demande de carburant;
- Il choisit d'utiliser la corde à linge et c'est ce qui lui permet d'économiser sur sa facture d'électricité tout en participant à réduire son empreinte écologique;
- Il profite du parcours de la piste cyclable de la vagonde qui offre une superbe qualité de sentier panoramique très intéressante autant pour cycliste chevronné que débutant;

Soyez conscient de l'impact environnemental !
Pensez vert et gagnez votre titre ÉCORESPONSABLE cet été !



Fiesta vagabonde

Le dimanche 8 juin, près de deux cent cinquante (250) cyclistes ont pris l'un des deux (2) circuits de la Fiesta vagabonde.

Pour une deuxième année, cet événement était orchestré par les sept (7) municipalités du territoire en collaboration avec le Regroupement Québec en Forme Deux-Montagnes et plusieurs autres partenaires dont le Club Cycloroute et la Sûreté du Québec. Une soixantaine (60) de participants ont choisi de faire la Fiesta Champêtre de cinquante-deux (52) kilomètres. Ils sont partis du stationnement de l'église de Saint-Placide en direction de l'école Rose-des-Vents de St-Joseph pour se ravitailler et ensuite revenir à Saint-Placide.

Merci à la Société d'art et culture ainsi qu'aux Scouts pour l'aide apportée lors de cette journée et bravo à Monsieur Guy Brulotte, conseiller municipal pour sa participation comme cycliste.

Voyez les photos de cette journée sur [facebook/FiestaVagabonde](https://www.facebook.com/FiestaVagabonde).



Des encadreur du Club Cycloroute



L'organisation de la Fête nationale a connu un vif succès encore cette année avec la présence de près de deux mille cinq cent (2500) personnes présentes au feu d'artifices. Félicitations et merci au comité organisateur le COSS pour ces deux journées remplies de belles activités !

L'excellence pour la bibliothèque

Lors de l'Assemblée annuelle tenue le 4 juin dernier, le Réseau BIBLIO des Laurentides a reconnu officiellement la bibliothèque de Saint-Placide pour une deuxième année consécutive en lui attribuant le certificat d'excellence et la deuxième position à travers la MRC.

Le programme **BiblioQualité** vise à reconnaître, sur une base objective et durable, les efforts d'investissements en matière de bibliothèque publique de chaque municipalité membre d'un Réseau BIBLIO participant. Les Réseaux BIBLIO participants reconnaissent que, sur tous les territoires du Québec, les municipalités et leurs citoyens travaillent à améliorer leur cadre de vie en participant activement à l'amélioration des services offerts aux citoyens, notamment celui de la bibliothèque publique.

Félicitations à toute l'équipe ! Cet honneur confirme bien tout le travail qui se fait pour offrir aux citoyens une bibliothèque à la hauteur des attentes et des standards.



Sécurité nautique

Au cours des dernières années, le nombre de plaisanciers a augmenté significativement. La Croix-Rouge canadienne et la Société de sauvetage du Canada, qui recueillent conjointement des données sur les accidents mortels liés aux activités nautiques, font état d'environ 200 décès de plaisanciers par année. La Sûreté du Québec vous encourage à respecter les règles de sécurité suivantes avant votre départ :

- Vérifiez les prévisions météorologiques;
- Évaluez les dangers locaux ou restriction en navigation;
- Ayez un vêtement de flottaison individuel de taille appropriée
- Assurez-vous du bon fonctionnement de l'équipement;
- Assurez-vous d'avoir une réserve suffisante de carburant;
- Assurez-vous que votre radio VHF fonctionne bien;
- Ayez à bord une trousse de premiers soins, des outils, des pièces de rechange et les cartes des plans d'eau;
- Avissez quelqu'un de votre destination et heure prévue de retour;
- Vérifiez si le bouchon de nable est en place.

La sécurité nautique est une responsabilité partagée. Chacun doit y mettre du sien. Bon été à vous nombreux capitaines et matelots !